

LES FORMATIONS

IGL et le GRETA sont des organismes **labellisés par Iperia**, qui assurent des formations en Haute-Vienne. Celles-ci peuvent se dérouler pendant la **semaine** ou les **samedis**.

Vous disposez de **58h chaque année**.

Une sélection de **plus de 90 modules** est disponible pour **renforcer vos compétences** comme par exemple : « Construire son projet d'accueil » ou « Bien porter pour mieux accompagner. »



Le Conseil Départemental de la Haute-Vienne :

Service de Protection
Maternelle et Infantile
11 rue François Chénieux
87000 LIMOGES
05.55.45.10.10

Organismes de formation en Haute-Vienne :

GRETA du Limousin
7 avenue Saint Eloi
87000 LIMOGES
05.55.12.31.31

<https://www.greta-du-limousin.fr>

Institut IGL
45 rue Turgot
87000 LIMOGES
05.55.32.32.59
www.igl-formation.fr

Iperia
<https://www.iperia.eu/fr/formations>

Le Relais Petite Enfance
de votre secteur :

Création graphique : service communication de la Caf87 - mars 2025 - crédit photos : Cnaf - Ne pas jeter sur la voie publique



FORMATIONS POUR LES ASSISTANTS MATERNELS

"C'est fait pour vous !"

Pourquoi se former ?

- ✓ Enrichir et faire reconnaître officiellement vos compétences
- ✓ Donner de la légitimité à vos conseils
- ✓ Valoriser auprès des employeurs vos connaissances et votre expérience
- ✓ Faire la connaissance de vos pairs et échanger sur vos pratiques
- ✓ Être reconnu comme professionnel de la petite enfance
- ✓ Optimiser l'accueil et la compréhension des enfants et de leurs parents
- ✓ Justifier un tarif horaire plus important

Le saviez-vous ?

80 % des assistants maternels estiment que la formation continue est essentielle pour améliorer leurs compétences.

Quand ET Comment se former ?

UN PARCOURS DE FORMATION CONTINUE

Vous avez la **possibilité** de débiter la formation **dès votre première heure de travail et tout au long de votre carrière.**

LES FORMATIONS SONT RÉMUNÉRÉES QU'ELLES SOIENT SUR LE TEMPS DE TRAVAIL OU EN DEHORS

En distanciel ou en présentiel, en semaine ou les samedis. Elles s'ajustent à vos contraintes. Vous êtes **rémunéré** pendant ce temps de formation, les frais de déplacement et de repas sont **pris en charge.**



Votre métier évolue, vous aussi !

Et pour les familles ?

LA TRANQUILLITÉ D'ESPRIT

Des options existent pour la prise en charge des enfants pendant votre formation (remplacement par une collègue, accueil collectif).

C'est facile !

Comment s'inscrire ?

Contactez le Relais Petite Enfance de votre secteur pour obtenir plus d'informations et pour vous accompagner dans vos démarches.

